

**Initiative mondiale de
parrainage de réfugiés**

Déclaration commune

Les ministres des pays appartenant au réseau des États de l'Initiative mondiale de parrainage de réfugiés (Argentine, Brésil, Canada, Irlande, Nouvelle-Zélande, Espagne) soulignent leur appui à l'égard du parrainage communautaire de réfugiés lors du premier Forum mondial sur les réfugiés.

Décembre 2019

1. À l'occasion du premier Forum mondial sur les réfugiés, nous, ministres responsables de la réinstallation et/ou de l'intégration des réfugiés dans nos pays respectifs, nous unissons pour souligner la mise en œuvre ou l'annonce des programmes de parrainage communautaire de réfugiés dans nos pays respectifs.
2. Nous reconnaissons le besoin constant de faire preuve de solidarité envers les pays qui accueillent un grand nombre de réfugiés, d'augmenter le nombre de places de réinstallation et les voies complémentaires d'admission pour faciliter l'accès des réfugiés à la protection et aux solutions, de contribuer aux actions globales pour les réfugiés et d'améliorer l'intégration de ces derniers.
3. En prenant note de la [Déclaration ministérielle commune du 16 juillet 2018](#) et de l'Initiative mondiale de parrainage des réfugiés (IMPR) comme co-parrain du thème portant sur les solutions dans les pays tiers qui sera abordé pendant le présent forum, nous appuyons les efforts de l'IMPR et nous reconnaissons qu'un nombre croissant de pays mettent à l'essai ou mettent en œuvre des programmes de parrainage communautaire de réfugiés, ou envisagent la possibilité de le faire, dont les nôtres.
4. Nous sommes convaincus du potentiel de ce modèle pour bâtir des communautés inclusives et accueillantes, et de créer des places supplémentaires pour la protection de réfugiés dans les pays où celui-ci a été mis en œuvre avec succès. Nous convenons collectivement que le parrainage de réfugiés permet aux personnes, aux communautés et aux organisations de faire équipe et de prendre part directement aux efforts de réinstallation et d'intégration des réfugiés.
5. Nous reconnaissons que les communautés à l'intérieur de nos pays font preuve d'une immense compassion et d'une volonté de soulager les souffrances humaines.
6. En partenariat avec le gouvernement, le parrainage communautaire de réfugiés tire parti de cette bonne volonté en permettant aux répondants de s'engager à offrir du soutien émotionnel et en matière d'intégration afin d'aider les réfugiés nouvellement arrivés à s'adapter à la vie dans un nouveau pays. Ces programmes ont déjà permis d'offrir des solutions durables et de la protection pour certains des réfugiés les plus à risques à l'échelle mondiale, dont bon nombre se sont épanouis dans leur nouvelle communauté.

7. Le 17 décembre 2018, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le [Pacte mondial sur les réfugiés](#), lequel a ouvert la voie à la [Stratégie triennale \(2019-2021\) sur la réinstallation et les voies complémentaires](#) dirigée par le HCR à laquelle participent plusieurs intervenants. Le Pacte mondial sur les réfugiés reconnaît la valeur des programmes de parrainage communautaire et demande l'expansion de tels programmes afin de soutenir les objectifs de la Stratégie triennale, qui consistent à accroître la réinstallation, à faire progresser les voies complémentaires d'admission et à favoriser la création de sociétés inclusives et accueillantes.

8. Dans cette optique, nous annonçons avec plaisir la création du réseau des États de l'IMPR. Cette alliance de collaboration internationale, coprésidée par le Canada et le Royaume-Uni, fera la promotion de la création et de l'élargissement de programmes de parrainage communautaire de réfugiés. Cette approche s'harmonise avec l'appel à la mobilisation d'État à État lancé par la Stratégie triennale dans le but d'élargir les solutions dans les pays tiers grâce au soutien des États champions.

9. En tant que membres du présent réseau des États, nous nous engageons à encourager les pays qui souhaitent lancer de nouveaux programmes, à partager des pratiques exemplaires à l'échelle internationale et à faciliter les échanges techniques et en matière de politique concernant le parrainage aux fins de protection des réfugiés. Même si des milliers de réfugiés ont trouvé une nouvelle terre d'accueil grâce au parrainage communautaire à l'échelle mondiale, nous espérons que ce nombre connaîtra une croissance au cours des années à venir.

10. Nous demandons aux membres de la communauté internationale d'envisager le parrainage communautaire de réfugiés comme un modèle permettant de créer des places supplémentaires pour la protection des réfugiés, d'améliorer les résultats liés à l'intégration et de renforcer nos propres communautés. Nous vous invitons à vous joindre à une cohorte croissante de pays travaillant en partenariat avec la société civile afin d'offrir un accueil chaleureux et encourageant aux réfugiés.

11. Nous, en tant que membres du réseau des États de l'IMPR, proposons notre amitié et notre soutien dans le cadre de cet effort, et nous sommes prêts à répondre aux questions et à fournir des conseils pendant toute la durée du cycle de vie du parrainage de réfugiés.

12. Nous demandons également aux citoyens, aux groupes communautaires, aux entreprises et aux philanthropes de faire équipe avec nous afin d'assurer la réussite et la croissance des programmes de parrainage communautaire de réfugiés. Ensemble, nous pouvons appuyer les réfugiés et créer des communautés fortes et dynamiques inspirées de notre humanité commune.

Déclaration approuvée par :

Felipe Solá, ministre des Affaires étrangères, du Commerce international et du Culte,
République Argentine

Maria Hilda Marsiaj Pinto, secrétaire nationale de la Justice du Brésil

L'honorable Marco E.L. Mendicino, C.P., député, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada

David Stanton, T.D., ministre d'État à l'Égalité, à l'Immigration et à l'Intégration de l'Irlande

L'honorable Iain Lees-Galloway, ministre de l'Immigration de la Nouvelle-Zélande

Consuelo Rumí Ibáñez, secrétaire d'État à la Migration, ministre du Travail, de la Migration et de la Sécurité sociale de l'Espagne

Citations

« Le Brésil maintient ses portes ouvertes aux réfugiés. La relocalisation interne volontaire des Vénézuéliens est un exemple de réussite qui nous inspire à réinstaller des réfugiés d'autres nationalités. Nous nous préparons actuellement à lancer le tout premier programme de parrainage de réfugiés communautaire au Brésil. »

– *Maria Hilda Marsiaj Pinto, secrétaire nationale de la Justice du Brésil*

« Le Canada a réinstallé plus de 300 000 réfugiés grâce à son programme de parrainage communautaire. Des centaines de milliers de communautés à travers le Canada se sont rassemblées pour accueillir ces réfugiés dans le cadre de ce programme unique qui a transformé des vies et enrichi des communautés. Alors que nous célébrons le 40^e anniversaire du parrainage communautaire de réfugiés au Canada, nous sommes ravis de nous associer à d'autres pays pour partager notre expérience sur la manière de mobiliser la capacité et la volonté des citoyens d'aider les personnes dans le besoin. Nous sommes fiers de travailler de concert avec un nombre croissant d'États et leurs partenaires de la société civile engagés dans le parrainage communautaire pour créer davantage de voies de protection pour les réfugiés. »

– *L'honorable Marco E.L. Mendicino, C.P., député, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada*

« Accueillir une famille de réfugiés est un engagement sérieux et extrêmement gratifiant et bénéfique pour les communautés et les familles de réfugiés réinstallées en Irlande. Le parrainage communautaire permet aux groupes de parrainage de fournir non seulement un soutien pratique aux familles de réfugiés, mais aussi de l'amitié et «Céad míle fáilte» (cent mille fois bienvenu). L'Irlande est fière d'être impliquée dans la promotion de voies complémentaires pour la réinstallation des réfugiés. »

– *David Stanton, T.D., ministre d'État à l'Égalité, à l'Immigration et à l'Intégration de l'Irlande*

« La Nouvelle-Zélande s'est engagée à travailler avec le HCR et la communauté internationale pour trouver des solutions de protection innovatrices et durables pour les réfugiés. Dans le cadre de cet engagement, nous avons mis à l'essai la Catégorie de parrainage d'organismes communautaires pour les réfugiés, ce qui a permis aux organismes communautaires de parrainer des réfugiés et de les aider activement à s'installer dans leurs communautés en Nouvelle-Zélande. Cette approche visait à apporter des bienfaits sociaux, économiques et culturels positifs aux réfugiés réinstallés et à la communauté dans son ensemble. Bien que le nombre de réfugiés parrainés par le projet pilote était limité, ce qui a été extrêmement encourageant de constater est l'impact positif que la Catégorie de parrainage d'organismes communautaires pour les réfugiés a eu, en peu de temps, sur la vie des réfugiés parrainés, les

répondants des organismes communautaires et la communauté au sens large qui appuient la réinstallation des réfugiés en Nouvelle-Zélande. »

– *L'honorable Iain Lees-Galloway, ministre de l'Immigration de la Nouvelle-Zélande*

« Le gouvernement espagnol, en collaboration avec le gouvernement régional du Pays basque et avec la collaboration avec le IMPR, développe un programme de parrainage communautaire, en s'appuyant sur la solidarité avec les réfugiés manifestée par le peuple espagnol.

Ce programme offre non seulement la possibilité de renforcer la réinstallation et l'intégration des réfugiés en Espagne, mais également une occasion unique de faire progresser la coordination entre les autorités centrales, régionales et locales pour accueillir les réfugiés.

Jusqu'à présent, la mise en œuvre du programme est une réussite; par conséquent, le gouvernement espagnol travaille avec d'autres régions, comme la Communauté valencienne, afin d'étendre ce modèle à celles qui ont exprimé un intérêt pour les programmes de parrainage communautaire.

Nous espérons que la mise en œuvre de ces nouveaux programmes apportera des bienfaits sociaux, économiques et culturels positifs à la fois pour les réfugiés et la communauté d'accueil.
»

– *Consuelo Rumí Ibáñez, secrétaire d'État à la Migration, ministre du Travail, de la Migration et de la Sécurité sociale de l'Espagne*